District de Maine et Loire de Football

Liste des clubs de District pouvant obtenir, sur leur demande écrite, un ou deux joueurs supplémentaires suivant le cas, titulaires d'une licence frappée du cachet «Mutation» dans les équipes de Ligue ou de District de leur choix définies pour toute la saison avant le début des compétitions (application des dispositions de l'article 45 du statut de l'Arbitrage).

Cette mesure est valable pour toute la saison 2019 – 2020.

1 muté supplémentaire

Angers Cœur d'Afrique Angers HSA Champocé USSCA Corné USC Denée Loire Louet ES Ecouflant AS La Pommeraye Pomjeanais Le Fief Gesté FC Longuenée en Anjou St Lézin AS Mauges St Martin Aviré Louvaines St Melaine s/ Aubance OS Ste Gemmes Andigné SC Val d'Erdre Auxence Varennes Villebernier ES Vivy Neuillé 90 AS

2 mutés supplémentaires

Bauné Val Baugeois ES Brion JS

Situation au 1er juin 2019